



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04534

Numéro SIREN : 502 705 106

Nom ou dénomination : 2B2M

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt 25895

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-04-2017

N° DE DEPOT : 025895

N° GESTION : 2008B04534

N° SIREN : 502705106

DENOMINATION : 2B2M

ADRESSE : 5 passage du Chantier 75012 Paris

MILLESIME : 2015



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S 2B2M	5 Passage du Chantier 75012 PARIS
SIRET	
5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 3 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 575
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers côtées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COREFID 24 Rue du Quatre Septembre 75002 PARIS Tél: 01.44.56.94.94.	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire:
Tél:	Signature



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise S.A.S 2B2M

Adresse 5 Passage du Chantier 75012 PARIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ⑪	- de l'exercice 2015 ⑪
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑪
Nom et qualité du signataire	
A <u>PARIS</u> le _____	
Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 5 Passage du Chantier 75012 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 50270510600032 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122015</u>		N-1 <u>31122014</u>		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
	AB		AC					
	CX		CQ					
	AF	3 967	AG	3 967				
	AH		AI					
	AJ		AK					
	AL		AM					
	AN		AO					
	AP		AQ					
	AR		AS					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	5 091	AU	3 084	2 007	3 039		
	AV		AW					
	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT				
		CU	51 400	CV	51 400		51 400	
	BB		BC					
	BD		BE					
	BF		BG					
	BH	9 250	BI	9 250		9 250		
	TOTAL (II)		69 708	BK	3 084	66 624	63 689	
STOCKS *	BL		BM					
	BN		BO					
	BP		BQ					
	BR		BS					
	BT	211 390	BU	211 390		92 983		
	BV		BW					
	BX	792 581	BY	792 581		652 410		
	BZ	469 261	CA	469 261		426 485		
	CB		CC					
	CREANCES	CD		CE				
CF		6 158	CG	6 158		125		
CH			CI					
TOTAL (III)		1 479 389	CK	1 479 389		1 172 003		
DIVERS		CJ						
		CW						
		CM						
		CN						
Comptes de régularisation		CO	1 549 097	IA	3 084	1 546 013	1 235 691	
		CP		9 250	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : S . A . S 2B2M

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80....000.....)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80	80
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	88 664	52 498
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 641	36 165
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	183 384	168 744
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	148 026	121 431
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	211 800	108 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	673 174	619 104
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 385	217 139
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	152 245	189
Compte régul.	EB		684	
TOTAL (IV)	EC	1 362 629	1 066 948	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 546 013	1 235 691	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 362 629	1 066 948	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	80 631	21 431	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	684	FB		FC	684	38 225	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	3 627 989	FE	335 723	FF	3 963 712	3 727 049
			FG	355 868	FH		FI	355 868	130 888
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 984 542	FK	335 723	FL	4 320 265	3 896 162	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 446	37	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 328 711	3 896 200
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(118 407)	(42 374)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	153		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 530 758	3 156 251	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 912	12 157	
	Salaires et traitements*					FY	502 768	384 204	
	Charges sociales (10)					FZ	172 815	127 746	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 679	1 345
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	208 417	205 407
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 300 096	3 844 736	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 615	51 464	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 995	5 389	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 995	5 389	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 995)	(5 389)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 620	46 074	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S . A . S 2B2M

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	979	5 963	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	979	5 963	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(979)	(5 963)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		3 946	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 328 711	3 896 200	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 314 070	3 860 034	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 641	36 165	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	208 415	205 366	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
PÉNALITÉS				479	
CHARGES COMMERCIALES				500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : S.A.S 2B2M										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	3 967		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants	M2		KP		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 443	LC		LD	648	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	4 443	LO		LP	648		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	51 400	8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	9 250	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	60 650	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	65 093	ØH		ØJ	4 615			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	3 967	LW	3 967		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	5 091	MT	5 091	MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
Avances et acomptes					NC		ND		NE				
TOTAL III					IY		NG	5 091	NH	5 091	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
	Autres participations					IØ		ØX	51 400	ØY	51 400		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	9 250	2F	9 250		
	TOTAL IV					I3		NJ	60 650	NK	60 650		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	69 708	ØL	69 708	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COREFID

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations		QD		QE		QF		QG	
corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 405	QM	1 679	QN		QO	3 084
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 405	QV	1 679	QW		QX	3 084
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 405	ØP	1 679	ØQ		ØR	3 084

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. techniques mat. et outillage	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
	Matériel de transport	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Emballages récup.et divers	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
TOTAL III	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW													
					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COREFID

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	9 250	UV	9 250	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	792 581		792 581				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	53 142		53 142				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 649		2 649				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	19 579		19 579				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 326		13 326				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	35 428		35 428				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	345 136		345 136				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	1 271 091	VU	1 271 091	VV			
	RENVOS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	80 631		80 631					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	67 395		67 395					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	127 800		127 800						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	673 174		673 174						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 022		16 022						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	141 250		141 250						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 668		17 668					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 445		2 445					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	84 000		84 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	152 245		152 245						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 362 629	VZ	1 362 629						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	248 400	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	241 605	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : [3 1 1 2 2 0 1 5]		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				
		de son conjoint		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	17 032
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées aux taux de 0 %				
		- imposées aux taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
					TOTAL II	17 606
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	575	
					XO	575

Désignation de l'entreprise : <u>S . A . S 2B2M</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	131 698
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	131 698
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	575
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	132 273

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 600
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>S . A . S 2B2M</u>												Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	52 498	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
							- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	36 165		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	OF	88 664		Report à nouveau	ZG				88 664						
											TOTAL II	ZH	88 664			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 581 591		1 242 444								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	41 790		36 996								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			4 461								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	29 884		22 486								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 740 552		1 752 906								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	136 941		96 958							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 530 758		3 156 251								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	1 912		12 157								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 912		12 157								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	298 570		21 848								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	233 613										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*				ØB	372 509										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS											
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 1 handicapés):		1		YP	11										
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%							
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP															
											- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL								
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO								
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2M

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S . A . S 2B2MNéant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S . A . S 2B2M

Néant ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S 2B2MNéant *Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 1 2**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	684
Production vendue - Biens	OB	3 963 712
Production vendue - Services	OC	355 868
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	8 446
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	4 328 711

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	(118 407)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	153
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 491 867
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	208 417
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	3 582 031

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	746 680
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	746 680
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	4 320 265
Période de référence	GY	01/01/2015
Date de cessation	HR	31/12/2015

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.S 2B2M

ADRESSE (voie)

5 Passage du Chantier

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.S 2B2M

ADRESSE (voie)

5 Passage du Chantier

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 Clients factures a etablr			234 004.25
31/12/2015 IN FAE MLP 2015	51 339.10		
31/12/2015 IN FAE PINEAPPLE MEDIA 2015	66 665.15		
31/12/2015 IN FAE BONI 2015	116 000.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FNP Fournis. factures non parv			1 230.00
31/12/2015 IN HIRONOKI		1 230.00	
42820000 DETTES PROV. POUR CONGÉS PAYÉS			9 340.92
01/01/2015 AN S.A.N.		9 340.92	
43820000 CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS			3 258.75
01/01/2015 AN S.A.N.		3 258.75	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPT. OPÉRAT GESTION			479.00
12/03/2015 SGI FRAIS AID TRESOR	111.00		
02/10/2015 SGI SCP DESAGNEAUX	111.00		
20/11/2015 OD MAJORATIONS	257.00		
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT SUR OP GES			500.00
30/12/2015 OD PULSIO	500.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	3 967		3 967	
20500001 CHARTRE GRAPHIQUE CHEVAL CLUB	1 984		1 984	
20500002 CHARTRE GRAPHIQUE RPG	1 984		1 984	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 007	3 039	1 031	33.94
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFO	5 091	4 443	648	14.58
28183000 AMORT MATÉRIEL BUREAU	3 084	1 405	1 679	119.52
AUTRES PARTICIPATIONS	51 400	51 400		
26120000 TITRES DM PUBLISHING	3 000	3 000		
26130000 TITRES MLP	48 400	48 400		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 250	9 250		
27520000 CAUTION LA POSTE	1 000	1 000		
27560000 DÉPÔT GARANTIE PASSAGE CHANTIE	8 250	8 250		
Total II	66 624	63 689	2 936	4.61
MARCHANDISES	211 390	92 983	118 407	127.34
37100000 MARCHANDISES	211 390	92 983	118 407	127.34
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	792 581	652 410	140 171	21.49
41100000 CLIENTS	558 576	420 207	138 370	32.93
41810000 Clients factures a etabli	234 004	232 203	1 801	0.78
AUTRES CREANCES	469 261	426 485	42 775	10.03
40100000 FOURNISSEURS	23 384	3 896	19 489	500.27
42460000 RÉSERVES SPÉCIALES (ARTI442.2)	45 847	37 799	8 048	21.29
42500000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE	7 295		7 295	
43730000 AUDIENS	2 649		2 649	
44400000 ÉTAT IMPÔT SOCIÉTÉ	19 579	17 534	2 045	11.66
44566200 TVA DÉDUCTIBLE 5.5%	2		2	
44566700 TVA DÉDUCTIBLE 10%	5 558	2 375	3 183	134.01
44566800 TVA DÉDUCTIBLE 20%	3 423		3 423	
44566900 TVA DÉDUCTIBLE INTRACOM 20%	3 611		3 611	
44567000 CRÉDIT TVA À REPORTER	527		527	
44571100 TVA COLLECTÉE 2.1%		21 848	21 848	100.00
44571800 TVA COLLECTÉE 20%	0		0	
44586000 TVA SUR FNP	205		205	
45520000 C/C IMHO	35 428	24 626	10 801	43.86
46700000 AUTRES COMPTES DÉBIT. OU CRÉDIT	20 640		20 640	
46700300 CARTE AMEX	8		8	
46700500 DM PUBLISHING	39 198	57 557	18 359	31.90
46700600 AVANCE ÈRE ÉDITION	2 850	2 850		
46700800 MAGALI PARRA	61		61	
46701000 ÉDITIONS RÉTICULAIRES	258 300	258 000	300	0.12
46780100 SAISIE ATTRIBUTION	695		695	
DISPONIBILITES	6 158	125	6 033	NS
51200100 SG COMPTE ABONNÉ	36	125	89	71.05
53000000 CAISSE	176		176	
58000000 VIREMENT INTERNES	6 297		6 297	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
CAPITAL	80 000	80 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	80 000	80 000		
RESERVE LEGALE	80	80		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	80	80		
REPORT A NOUVEAU	88 664	52 498	36 165	68.89
11000000 REPORT À NOUVEAU	52 498	52 498		
12000000 RÉSULTAT DE L'EXERCICE	36 165		36 165	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	14 641	36 165	21 525	59.52
Total I	183 384	168 744	14 641	8.68
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	67 395	100 000	32 605	32.61
16400000 EMPRUNTS	67 395	100 000	32 605	32.61
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	80 631	21 431	59 201	276.24
51200000 BANQUE	22 307	11 267	11 040	97.99
51203000 CAISSE ÉPARGNE	58 325	10 164	48 161	473.84
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	211 800	108 400	103 400	95.39
16810000 AUTRES EMPRUNTS		10 000	10 000	100.00
16811000 EMPRUNTS TITRES MLP	48 400	48 400		
16820000 AUTRES EMPRUNTS MLP	79 400	30 000	49 400	164.67
45500000 ASSOCIÉS COMPTES COURANTS	84 000	20 000	64 000	320.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	673 174	619 104	54 069	8.73
40100000 FOURNISSEURS	671 944	614 414	57 530	9.36
40810000 FNP Fournis. factures non parv	1 230	4 691	3 461	73.78
DETTES FISCALES ET SOCIALES	177 385	217 139	39 754	18.31
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DÛES	6 681	30 829	24 148	78.33
42400000 PART. SALARIÉS AUX RÉSULTATS		8 280	8 280	100.00
42820000 DETTES PROV. POUR CONGÉS PAYÉS	9 341	9 341		
43100000 URSSAF	90 809	86 190	4 619	5.36
43150000 MAISON DES ARTISTES	1 517	682	835	122.36
43160000 AGESEA	6 915	2 238	4 677	208.98
43700000 FORMATION PROFESSIONNELLE	1 389	1 389		
43730000 AUDIENS		14 451	14 451	100.00
43731000 AGIRC	3 155		3 155	
43732000 ARRCO	29 585		29 585	
43760000 MUTUELLE ALLIANZ	1 159	897	262	29.24
43780000 URSSAF DROITS ANNEXES	3 462	3 462		
43820000 CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS	3 259	3 259		
44300000 OPÉRATIONS PART.AVEC L'ÉTAT	2 445	2 445		
44551000 TVA À DÉCAISSER	8 937	31 765	22 828	71.87
44562500 TVA SUR IMMO 20%	0		0	
44566100 TVA DÉDUCTIBLE 2.1%	0		0	
44566400 TVA DÉDUCTIBLE 19.6%	539		539	
44571100 TVA COLLECTÉE 2.1%	3 546		3 546	
44571200 TVA COLLECTÉE 5.5%	1 034	21 910	20 877	95.28
44571300 TVA COLLECTÉE 10%	0		0	
44571900 TVA COLLECTÉE INTRACOM 20%	3 611		3 611	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES DETTES	152 245	189	152 055	NS
41100000 CLIENTS	146 391		146 391	
46700400 AC RÉGLÉ PAR CB	5 853		5 853	
46701001 VICTOR MOISAN		189	189	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		684	684	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		684	684	100.00
Total IV	1 362 629	1 066 948	295 682	27.71
TOTAL GENERAL	1 546 013	1 235 691	310 322	25.11

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	684	38 225	37 540	98.21
70700000 VENTE DE MARCHANDISES	684	38 225	37 540	98.21
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	3 963 712	3 727 049	236 663	6.35
70111100 FOURNITURES FRANCE	10 535 077	11 419 243	884 166	7.74
70111910 INVENDUS RECONNUS	6 907 087	7 994 524	1 087 437	13.60
70112200 FOURNITURES UE	15 924	565 064	549 140	97.18
70112300 FOURNITURES EXPORTS	1 199 885	394 991	804 894	203.78
70112900 INVENDUS RECONNUS EXPORT	880 086		880 086	
70113000 INVENDUS RECONNUS CEE		410 332	410 332	100.00
70113100 INVENDUS RECONNUS EXPORT		247 392	247 392	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	355 868	130 888	224 980	171.89
70600000 PRESTATION DE SERVICES	38 433	5 855	32 578	556.37
70600800 PRESTATIONS DE SERVICES UE	2 849		2 849	
70620000 PUBLICITÉ	311 859	122 472	189 387	154.64
70830000 LOCATIONS DIVERSES 19.6%	2 200	2 561	361	14.09
70840000 FRAIS ANNEXES	527		527	
Chiffre d'affaires NET	4 320 265	3 896 162	424 103	10.89
AUTRES PRODUITS	8 446	37	8 409	NS
75800000 PROD. DIVERS GESTION COURANTE	8 446	37	8 409	NS
Total des Produits d'exploitation	4 328 711	3 896 200	432 511	11.10
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	118 407	42 374	76 033	179.43
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	118 407	42 374	76 033	179.43
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	153		153	
60800000 FRAIS ACCESSOIRES	153		153	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 530 758	3 156 251	374 507	11.87
60400000 ACHATS ÉTUDES & PRESTATIONS	1 462 337	1 105 154	357 183	32.32
60610000 FOURNITURES EAU ÉNERGIE	1 460	670	790	117.78
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ÉQUIPEM.	2 586	13 615	11 029	81.01
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 099	6 383	284	4.46
61110000 FNS DIVERS PRESTATIONS MLP	119 255	137 290	18 035	13.14
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	33 000	33 483	483	1.44
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	5 891	695	5 196	747.35
61400000 CHARGES LOCATIVES COPROPRIÉTÉ	2 899	2 818	81	2.89
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS	1 827	584	1 243	212.80
61560000 MAINTENANCE	3 752	3 671	80	2.19
61600000 PRIMES ASSURANCE	3 341	146	3 195	NS
61800000 DIVERS	804	8	796	NS
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	668	1 398	730	52.21
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	28	988	961	97.19
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR		4 461	4 461	100.00
62210000 COMMISSIONS&COUTAGES SUR ACHAT	1 740 552	1 752 906	12 354	0.70
62240000 RÉMUNÉRATIONS DES TRANSITAIRES		35	35	100.00
62260000 HONORAIRES	27 003	15 084	11 919	79.02
62270000 FRAIS D'ACTES ET FORMALITÉS	1 351		1 351	
62280000 DIVERS	1 530	7 367	5 837	79.23
62300000 PUBLICITÉ PUBLICA RELAT PUBLIQ	1 086	1 024	62	6.05
62340000 FESTIVALS	32 931		32 931	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62360000 CATALGUES ET IMPRIMÉS	72	383	311	81.20
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	2 625	3 514	889	25.31
62440000 TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	721	1 052	331	31.49
62470000 TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSO	842	1 979	1 137	57.46
62500000 DÉPLACEMENT MISSIONS RÉCEPTION	11 448	18	11 430	NS
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	4 983	18 950	13 968	73.71
62560000 MISSIONS	4 144	11 733	7 589	64.68
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOM	37 398	25 870	11 528	44.56
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST SERV	12 672	4 969	7 704	155.04
62800000 ABONNEMENTS	7 430		7 430	
62810000 COTISATIONS	24		24	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 912	12 157	10 245	84.27
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		114	114	100.00
63330000 PART EMPLOYÉ FORM PRO CONTINUE		1 871	1 871	100.00
63510000 IMPÔTS DIRECT		2 952	2 952	100.00
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT TIMBRE		768	768	100.00
63710000 CSG		6 451	6 451	100.00
63711000 C3S RSI	1 912		1 912	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	502 768	384 204	118 565	30.86
64110000 SALAIRE APPOINT COMMIS DE BASE	447 152	342 584	104 568	30.52
64120000 CONGÉS PAYÉS	121	16 030	15 908	99.24
64130000 PRIMES & GRATIFICATIONS	42 571	8 458	34 113	403.31
64140000 SALAIRES APPOINTEMENTS	1 891	8 131	6 240	76.74
64141000 INDEMNITE DE STAGE	2 033		2 033	
64160000 INTÉRESSEMENT	9 000	9 000	0	0.00
CHARGES SOCIALES	172 815	127 746	45 069	35.28
64510000 COTISATIONS URSSAF	116 125	94 449	21 676	22.95
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	2 317	3 645	1 328	36.43
64530000 COTISATIONS CAISSES RETRAITES	33 411	26 868	6 543	24.35
64550000 PRÉVOYANCE	3 249	534	2 715	508.62
64560000 COTISATIONS RETRAITES CADRES	2 839	1 521	1 318	86.64
64570000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS		3 173	3 173	100.00
64580000 COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	63	4 042	3 980	98.45
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	1 098	552	546	98.88
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	18 608	9 317	9 291	99.71
64800100 FORMATION PERSONNEL	2 956		2 956	
64810000	9 756		9 756	
64900000 CICE	17 606	16 355	1 251	7.65
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 679	1 345	334	24.83
68112000	1 679		1 679	
68115000 DAP		1 345	1 345	100.00
AUTRES CHARGES	208 417	205 407	3 010	1.47
65110000 REDEV CONCESS BREV LICENC MARQ	92 614	5 518	87 096	NS
65160000 DROITS AUTEURS	111 539	98 116	13 423	13.68
65180000 AUTRES DROITS ET VALEURS SIMIL	4 261	101 733	97 471	95.81
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR.	3	41	38	93.82
Total des Charges d'exploitation	4 300 096	3 844 736	455 360	11.84

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	28 615	51 464	22 849	44.40
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	12 995	5 389	7 606	141.14
66110000 INTÉRÊTS EMPRUNTS	1 844		1 844	
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES	11 151	5 389	5 762	106.91
Total des Charges financières	12 995	5 389	7 606	141.14
Résultat financier	12 995	5 389	7 606	141.14
Résultat courant avant impôts	15 620	46 074	30 455	66.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	979	5 963	4 984	83.58
67100000 CHARGES EXCEPT. OPÉRAT GESTION	479	77	402	521.35
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT SUR OP GES	500	5 886	5 386	91.51
Total des Charges exceptionnelles	979	5 963	4 984	83.58
Résultat exceptionnel	979	5 963	4 984	83.58
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 946	3 946	100.00
69500000 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉ		3 946	3 946	100.00
Total des produits	4 328 711	3 896 200	432 511	11.10
Total des charges	4 314 070	3 860 034	454 036	11.76
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	14 641	36 165	21 525	59.52

Benoit Maurer
Benoit Maurer

5, Passage du chantier, 75012 Paris
SAS au capital de 80000 euros
RCS Paris B 502 705 103

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21/09/2016**

L'an deux mille quinze, le 21/09/2016 à 16 heures, les associés de la société 2B2M, société par actions simplifiée limitée au capital de 80 000 euros divisé en 800 actions de 100 euros chacune, ayant son siège social au 5 Passage du Chantier 75012 Paris se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- La société IMHO, propriétaire de 100 actions, soit 80 000 euros représenté par Monsieur Maurer Benoit, Président

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par, Monsieur Maurer Benoît représentant le président, de la SASU IMHO, associé unique.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la présidence sur la marche de la société au cours de l'exercice 2015;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la présidence ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015;
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2B2M
SAS 2B2M
5, Passage du chantier, 75012 Paris
SAS au capital de 80000 euros
RCS Paris B 502 705 103



Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de la présidence. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015, déclare approuver ledit rapport en toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se soldant par un **bénéfice** net comptable de 14 641 euros, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, il donne quitus de l'exécution au président pour son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2015, qui s'élève à la somme de 14 641 euros, de la façon suivante :

- Affectation de 10 % du capital social au compte « Réserve Légale » soit 3203 €
- dotation du bénéfice au compte "report à nouveau" pour la totalité de la somme restante soit 11438 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de ce qu'aucune convention, visée aux articles L. 227-10 et suivants du code du commerce, n'a été conclue pendant l'exercice .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives résultant des décisions qui précèdent.
Elle donne aussi tous pouvoirs au président pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives résultant des décisions qui suivent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

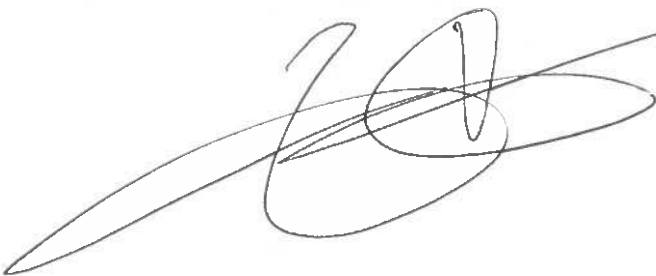
*

* *

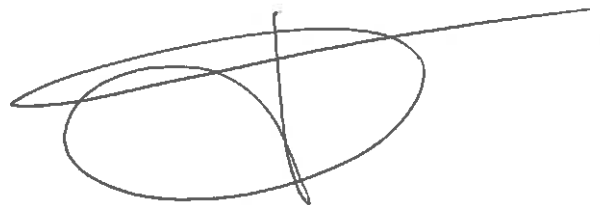
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

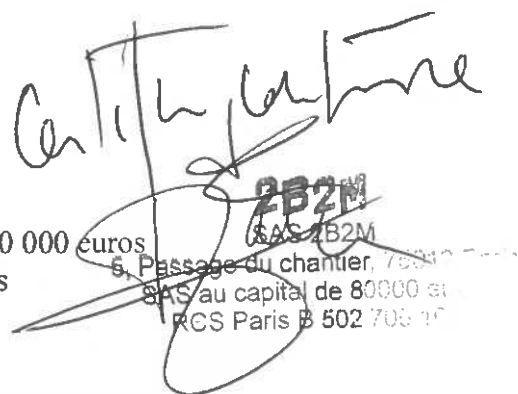
LES ASSOCIES



LE PRESIDENT



SAS 2B2M
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
5 Passage du Chantier 75012 Paris
RCS PARIS 502 705 106


2B2M
SAS 2B2M
5, Passage du chantier, 75012 Paris
SAS au capital de 80000 euros
RCS Paris B 502 705 106

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons tout d'abord que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan:

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations corporelles	2 007	3 039
Immobilisations financières	66 624	60 651
Immobilisation incorporelles	3 967	26 050
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>	<i>66 624</i>	<i>87 740</i>
Stock marchandises	211 390	92 983
Créances diverses	1 264 842	1 084 105
Disponibilités	125	125
Charges constatées d'avance	0	0
<i>ACTIF CIRCULANT</i>	<i>1 479 389</i>	<i>1 177 213</i>
<i>TOTAL ACTIF</i>	<i>1 546 013</i>	<i>1 266 952</i>
PASSIF		
Capital social	80000	80000
Réserve légale	80	80



Report à nouveau	88 664	52 498
Résultat de l'exercice	14 641	36 165
<i>TOTAL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>183 384</i>	<i>168 744</i>
Dettes	1 362 629	1 098 209
<i>TOTAL PASSIF</i>	<i>1 546 013</i>	<i>1 266 952</i>

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat :

Durée de l'exercice	31/12/2015	31/12/2014
Chiffres d'affaires	4 320 265	3 896 162
Autres produits	37	37
Autres charges ext.	3 530 758	3 113 877
<i>VALEUR AJOUTEE</i>	<i>789544</i>	<i>782 322</i>
ITVA	1 912	12 157
Charges de personnel	675 583	511 950
<i>E B E</i>	<i>230 266</i>	<i>258 215</i>
Dotations amort. et prov.	1 679	1 345
Autres charges	208 417	205 407
<i>RESULTAT D'EXP</i>	<i>28615</i>	<i>51 464</i>
Résultat financier	(12995)	(5 389)
<i>REST C.Avt.I.</i>	<i>15 620</i>	<i>46 074</i>
Résultat exceptionnel	(979)	(5 963)
IS	(0)	3 946
<i>REST NET COMPT</i>	<i>14641</i>	<i>36 165</i>

NS : écarts non significatifs

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 4 320 265 euros.

Les frais de personnels représentent 675 583 euros.

Les dotations aux amortissements et dotations aux provisions s'élève à 1 679 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 28 615 euros .

Le résultat financier, ressortant à (12995) euro.

Le résultat courant avant impôt de 14641 euros.

L' IS s'élève à 0 euros.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un

bénéfice net comptable après impôt de 14641 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre clientèle se diversifie et nous gardons bon espoir face à l'avenir et souhaitons que notre projet se développe en 2016.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activité de la société en matière de recherche et de développement

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 14 641 euros.

Nous vous proposons le versement de la réserve légale soit 3203 euros et une affectation du solde du résultat au compte « report à nouveau », soit la somme de 11 438 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Activités des filiales de la société :

L'article L233-6 du Code de Commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assurée le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.

Prise de participation significative

En cour d'année : Néant

Ainsi, la société 2B2M détient 100 % des actions de la SAS DM Publishing, société d'éditions et 25 % de la SAS Editions Recticulaires, société d'éditions.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société en application de l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier

Informations sur Actionnariat :

Participations des salariés au capital social

Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.


Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien



donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le Président
Monsieur Maurer Benoît



2B2
SAS 2B2.M
5, Passage du chantier, 77000 Meaux
SAS au capital de 80000 euros
RCS Paris B 502 703 110

Exercice du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

75012 PARIS

5, Passage du CHANTIER

SASU 2B2M

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Courriel: gdehan26@gmail.com

Siret 479 369 332 00057 Tel : 09 72 45 78 72

17, Rue Pierre Bonnard.75020 PARIS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

S.A.S.U au Capital de 37 000 €

AUDICA

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

5720 S. UNIVERSITY AVE.

CHICAGO, ILL. 60637



ADMISSIONS OFFICE

5720 S. UNIVERSITY AVE.

CHICAGO, ILL. 60637

TEL: (773) 936-3333 FAX: (773) 936-3334

WWW.CHICAGOEDU.EDU

U-CHICAGO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2015

A l'actionnaire unique

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2B2M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique Monsieur, Benoit Maurer, Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

Une participation de 25 % est détenue par la SASU 2B2M dans la Société Les Editions Réticulaires, présidée par Monsieur Maurer ainsi qu'une créance rattachée à la participation à hauteur de 258 300 €. Cette participation ne figurent pas dans les comptes en classe 26 avec les autres titres.

Il existait déjà un doute sur le recouvrement de la créance au 31 12 2014 pour laquelle aucune provision n'avait été constituée. Cette situation avait donné lieu à une réserve sur la certification des comptes.

Il s'avère que la Société Editions Réticulaires est en procédure de liquidation simplifiée depuis Février 2016 sans qu'aucune provision pour créance douteuse n'ait été constituée en 2015.

Les capitaux propres de la SAS 2B2M s'élevaient à +183 384 € et une dotation de provision à 100 % de la créances, selon notre opinion, aurait pour effet de ramener les capitaux propres à -74 616 € et le résultat net de l'exercice passerait de +14 641 à - 243 659 €

En raison des faits exposés ci-dessus, nous sommes d'avis que les comptes annuels ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Fait à Paris, le 02/09/2016

Pour Audica
Gilles DEHAN

Commissaire aux comptes

1. The first part of the document
describes the general situation
of the country.

2. The second part of the document
describes the specific situation
of the country.

3. The third part of the document
describes the specific situation
of the country.

The first part of the document describes the general situation of the country. The second part of the document describes the specific situation of the country. The third part of the document describes the specific situation of the country.

The first part of the document describes the general situation of the country.

The second part of the document describes the specific situation of the country.

The third part of the document describes the specific situation of the country.

COREFID
24 Rue du Quatre Septembre
75002 PARIS
01.44.56.94.94.

- Bilan actif-passif
- Soldes intermédiaires de gestion
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Compte de résultat

SOMMAIRE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1
		31/12/2015 12		31/12/2014 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros
						%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Capital souscrit non appelé (1)						
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes		3 967		3 967		
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes		5 091	3 084	2 007	3 039	1 031
Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières		51 400		51 400	9 250	
Total II		69 708	3 084	66 624	63 689	2 936
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes		211 390		211 390	92 983	118 407
Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé		792 581		792 581	652 410	140 171
Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance (3)		6 158		6 158	125	6 033
Total III		1 479 389		1 479 389	1 172 003	307 386
Comptes de Régularisation Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 549 097	3 084	1 546 013	1 235 691	310 322
						25.11

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an
 9 250
 COREFID
 Dossier N° 2B2M en Euros

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N/N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
CAPITAUX PROPRES	Réserves	80	80		
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	88 664	52 498	36 165	68.89
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 641	36 165	21 525	59.52
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	183 384	168 744	14 641	8.68
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières	67 395	100 000	32 605	32.61
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	80 631	21 431	59 201	276.24
	Concours bancaires courants	211 800	108 400	103 400	95.39
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	673 174	619 104	54 069	8.73
	Dettes d'exploitation	177 385	217 139	39 754	18.31
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	152 245	189	152 055	NS
DETTES (1)	Autres dettes				
	Total IV	1 362 629	1 066 948	295 682	27.71
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		684	684	100.00
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 546 013	1 235 691	310 322	25.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 362 629 1 066 948

COREFID

Dossier N° 2B2M en Euros

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N-1		Exercice N-1		Exercice N		Exercice N	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
Ventes marchandises + Production	424 103	100.00	3 896 162	100.00	4 320 265	100.00	4 320 265	100.00
+ Ventes de marchandises	37 540	100.00	38 225	100.00	684	100.00	118 407	100.00
- Coût d'achat des marchandises vendues	38 493	100.00	42 374	110.85	119 091	NS	118 407	NS
Marge commerciale	461 643	11.97	3 857 937	100.00	4 319 580	100.00	4 319 580	100.00
+ Production vendue	461 643	11.97	3 857 937	100.00	4 319 580	100.00	4 319 580	100.00
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	461 643	11.97	3 857 937	100.00	4 319 580	100.00	4 319 580	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés	153		1 105 154	28.65	1 462 337	33.85	1 462 337	33.85
- Sous traitance directe	104 307	3.79	2 752 784	71.35	2 857 091	66.14	2 857 091	66.14
Marge brute de production	142 800	5.04	2 833 383	72.72	2 976 182	68.89	2 976 182	68.89
- Autres achats + charges externes	17 324	0.84	2 051 098	52.64	2 068 422	47.88	2 068 422	47.88
Valeur ajoutée	125 475	16.04	782 285	20.08	907 760	21.01	907 760	21.01
+ Subventions d'exploitation	10 245	84.27	12 157	0.31	1 912	0.04	1 912	0.04
+ Impôts, taxes et versements assimilés	118 565	30.86	384 204	9.86	502 768	11.64	502 768	11.64
- Salaires du personnel	45 069	35.28	127 746	3.28	172 815	4.00	172 815	4.00
- Charges sociales du personnel	84 27		258 178	6.63	230 265	5.33	230 265	5.33
Excédent brut d'exploitation	27 913	10.81	258 178	6.63	230 265	5.33	230 265	5.33
+ Autres produits de gestion courante	8 409	NS	37	0.20	8 446	0.20	8 446	0.20
- Autres charges de gestion courante	3 010	1.47	205 407	5.27	208 417	4.82	208 417	4.82
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	334	24.83	1 345	0.03	1 679	0.04	1 679	0.04
- Dotations aux amortissements	22 849	44.40	51 464	1.32	28 615	0.66	28 615	0.66
- Dotations aux provisions	7 606	141.14	5 389	0.14	12 995	0.30	12 995	0.30
Résultat d'exploitation	22 849	44.40	51 464	1.32	28 615	0.66	28 615	0.66
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers	7 606	141.14	5 389	0.14	12 995	0.30	12 995	0.30
- Charges financières	30 455	66.10	46 074	1.18	15 620	0.36	15 620	0.36
Résultat courant	30 455	66.10	46 074	1.18	15 620	0.36	15 620	0.36
+ Produits exceptionnels	4 984	83.58	5 963	0.15	979	0.02	979	0.02
- Charges exceptionnelles	4 984	83.58	5 963	0.15	979	0.02	979	0.02
Résultat exceptionnel	4 984	83.58	5 963	0.15	979	0.02	979	0.02
- Impôt sur les bénéfices	3 946	100.00	3 946	0.10				
- Participation des salariés								
Résultat NET	21 525	59.52	36 165	0.93	14 641	0.34	14 641	0.34

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1		Ecart N/N-1
	31/12/2015	12		31/12/2014	12	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	684	3 627 989	3 963 712	3 727 049	37 540
	Production vendue de biens	3 627 989	3 963 712	3 727 049	236 663	98.21
Chiffre d'affaires NET	Production vendue de services	355 868	355 868	130 888	224 980	171.89
	Autres produits	8 446	8 446	37	424 103	10.89
Produits d'exploitation (I)	Production stockée					
	Production immobilisée					
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	8 446	8 446	37	8 409	NS
Total des Produits d'exploitation (I)		4 328 711	4 328 711	3 896 200	432 511	11.10
Charges d'exploitation (2)	Achats de marchandises (marchandises)	118 407	118 407	42 374	76 033	179.43
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	153	153		153	
Charges d'exploitation (II)	Autres achats et charges externes *	3 530 758	3 530 758	3 156 251	374 507	11.87
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 912	1 912	12 157	10 245	84.27
Charges d'exploitation (III)	Salaires et traitements	502 768	502 768	384 204	118 565	30.86
	Charges sociales	172 815	172 815	127 746	45 069	35.28
Charges d'exploitation (III)	Dotations aux amortissements et dépréciations	1 679	1 679	1 345	334	24.83
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Charges d'exploitation (III)	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Charges d'exploitation (III)	Dotations aux provisions	208 417	208 417	205 407	3 010	1.47
	Autres charges	4 300 096	4 300 096	3 844 736	455 360	11.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		28 615	28 615	51 464	22 849	44.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 995	5 389	7 606	141,14
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 995	5 389	7 606	141,14
2. Résultat financier (V-VI)	12 995	5 389	7 606	141,14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 620	46 074	30 455	66,10
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	979	5 963	4 984	83,58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	979	5 963	4 984	83,58
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	979	5 963	4 984	83,58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 946	3 946	3 946	100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	4 328 711	3 896 200	432 511	11,10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 314 070	3 860 034	454 036	11,76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	14 641	36 165	21 525	59,52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COREFID

Dossier N° 2B2M en Euros

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	SAS IHMO	
	2 000,0000	40
Nombre de titres	Au début	Créés
	Remboursés	En fin
	40	40

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1. Introduction

2. Objectives

Sl. No.	Objectives
1	...
2	...
3	...
4	...
5	...

3. Methodology

4. Results and Discussion

5. Conclusion

6. References

7. Appendix

8. Acknowledgements

9. Bibliography

10. Annexure

11. Certificate

12. Declaration

13. Index

IMHO	Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
		SAS	13 000	PARIS 12E

(PCG Art. 831-3)

Identité des sociétés mères consolidant les comptes**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Charges et produits constatés d'avance**

Total	13 830
Dettes fiscales et sociales	12 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 230
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant

Charges à payer

Total	234 004
FAE	234 004
Montant	Montant

Détail des produits à recevoir

Total	234 004
Créances clients et comptes rattachés	234 004
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant

Produits à recevoir

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

ANNEXE

1
---	-----	-----	-----

...

...

...

...
...
...

...

...
...

...

...
...

...

...

...